

PROGRAMME D'INTÉGRATION DES ENFANTS AYANT DES BESOINS PARTICULIERS DURANT LE CAMP DE LA RELÂCHE SCOLAIRE

MODALITÉS - HIVER 2021

1. Les objectifs du programme d'intégration de la semaine de relâche du Camp du Faubourg :

Le présent programme poursuit les mêmes objectifs que le programme d'intégration des enfants ayant des besoins particuliers du PVE de la Ville de Québec. Le programme vise donc :

- À intégrer les enfants ayant des besoins particuliers au camp de jour.
- À favoriser leur participation aux activités régulières du camp.
- À leur faire vivre une expérience de loisir variée et diversifiée en groupe.

2. Admissibilité au service

Veuillez cocher la situation qui s'applique à votre situation :

- Mon enfant a été accompagné à l'été 2020 au camp de jour des Loisirs du Faubourg. L'évaluation de fin a démontré que **mon enfant a un niveau d'autonomie acceptable pour être intégré à la vie de camp** avec l'aide de son accompagnateur. De plus, l'évolution des besoins de mon enfant n'a pas changé depuis la dernière demande. Si ce n'est pas le cas ou à la demande de l'organisme, je m'engage à remplir formulaire d'accompagnement en pièce jointe.
- Mon enfant a été accompagné à l'été 2020 sur un autre site partenaire du programme vacance été de la ville de Québec. Je m'engage à transmettre l'évaluation de fin d'été remis par l'organisme, qui démontre **que mon enfant a un niveau d'autonomie acceptable pour être intégré à la vie de camp avec les autres enfants** avec l'aide de son accompagnateur. De plus, l'évolution des besoins de mon enfant n'a pas changé depuis la dernière demande. Si ce n'est pas le cas ou à la demande de l'organisme, je m'engage à remplir formulaire d'accompagnement en pièce jointe. Loisirs du Faubourg est autorisé à communiquer avec l'autre organisme afin de mieux évaluer la demande.
- Mon enfant n'a pas bénéficié du programme d'accompagnement de la Ville Québec. Je m'engage à remplir le formulaire de demande d'accompagnement et à le transmettre complété avant le 31 janvier 2021.

3. Autres conditions d'admissibilité au service

- Les Loisirs du Faubourg sont en mesure d'embaucher la ressource pour offrir le service d'accompagnement dont l'enfant a besoin.
- La demande d'accompagnement a été transmise **avant le 31 janvier 2021**.

4. L'application du code de vie

L'enfant bénéficiant d'un accompagnement est soumis au code de vie prévu par l'organisme. L'organisme peut, après avoir respecté les procédures décrites dans le code de vie, désinscrire un enfant en conformité avec la Loi de protection du consommateur.

5. Traitement des demandes

Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée et selon les possibilités de jumelage des enfants. En fonction du volume des demandes et du recrutement, vous recevrez une réponse au plus tard le 19 février 2021.

Êtes-vous en accord avec les modalités du *Programme d'intégration des enfants ayant des besoins particuliers durant le camp du relâche scolaire* ? Afin de bénéficier du programme, la réponse doit être positive.

- Oui
- Non

Signature du parent : _____

Date : _____

Ce document doit être transmis à l'organisme gestionnaire de camp de jour le **31 janvier 2021** **au plus tard.**